



DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

N° 2020-01

Nature de l'acte :
1.1 - Marchés publics

En exercice : 15
Présents : 09
Votants : 11

Le **30 janvier 2020** à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **23/01/2020**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Jean-Pierre VUICHARD, Maurice VIOUD, Stéphanie MUHLEMATTER, Marc VUAGNAT.

Procurations : Mme Ingrid LAVOREL donne procuration à Mme Béatrice FOL
M. Sébastien DESBIEZ-PIAT donne procuration à M. Yann FOL

Excusés : Grégory FOL, Agnès HUYTON, Véronique SUBLET, Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Ludovic VUICHARD.

03 – Construction d'un hangar communal

Attribution du marché lot N° 4 « Couverture et Bardage Métallique »

Mme le Maire rappelle que lors de la séance du 12 septembre 2019, elle avait informée à l'Assemblée qu'en absence d'offres pour le lot n°4 Couverture et bardage métallique une troisième consultation avait été lancée.

Un avis d'appel public à la concurrence a donc été publié le 14 août 2019 sur le profil acheteur de la commune et sur le Dauphiné Libéré (*édition du 19 août 2019*) en vue de contracter un marché de travaux pour la « construction d'un hangar communal » pour le lot 4 « Couverture et Bardage métallique ». La date de remise des offres a été fixée au 16 septembre 2019.

Suite à cet avis, en raison de l'absence d'offre pour le lot 4, il a été décidé de contacter individuellement des entreprises. Seule l'entreprise Georges DENTÉAN a répondu et a proposé une offre dont le montant s'élève à 91 919 € HT.

Suite au rapport d'analyse des offres réalisé par le maître d'œuvre, il est proposé d'attribuer le lot 4 à cette entreprise.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article 1 :

Décide d'attribuer le lot 4 du marché de travaux de construction d'un hangar communal à l'entreprise Georges DENTÉAN pour un montant de 91 919 € HT.

Article 2 :

Autorise Mme le Maire, ou son représentant, à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

Les signatures suivent au registre

Mesures de publicité :

- Télétransmise le 03/02/2020
- Affichée le 07/02/2020

- Certifiée exécutoire le 07/02/2020

Le Maire

Béatrice FOL



Le Maire,

Béatrice FOL

